

DES RÉSULTATS RECORD EN 2007...

- **Produit net bancaire:**
31,0 Md€ (+11,1 %)
- **Résultat net part du Groupe:**
7,8 Md€ (+7,0 %)
- **Dividende par action:**
3,35 € (+8,1 %)

Un modèle robuste face à la crise

... UNE FORTE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Des revenus en croissance dans tous les pôles

UNE STRATÉGIE DE CROISSANCE AMBITIEUSE

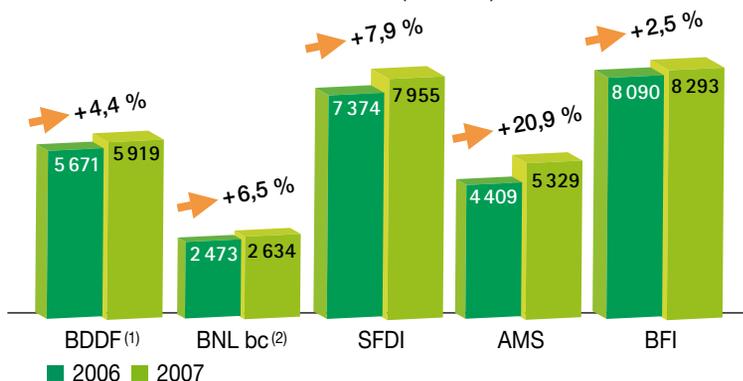
- **Renforcer le leadership paneuropéen**
- **Doubler en trois ans les revenus dans les marchés émergents pour atteindre 15 % des revenus du Groupe**
- **Continuer à surperformer en 2008 grâce à une situation financière solide, une politique de risque rigoureuse et un modèle orienté vers le client**

BNP Paribas... la banque de l'économie réelle

La Lettre des membres du Cercle BNP Paribas

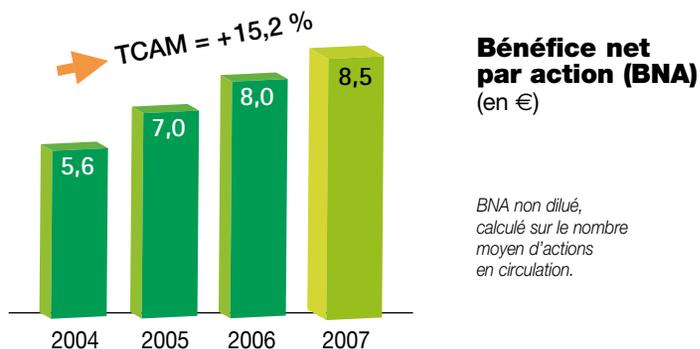
■ Des revenus en croissance dans tous les pôles

Produit net bancaire 2007 (en Md€)



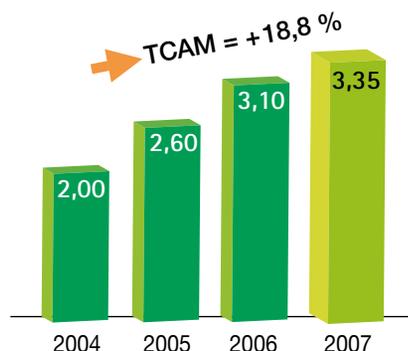
(1) Intégrant 100 % de la Banque Privée France et hors effets PEL/CEL (+4,1 % à périmètre constant).
(2) 2006 pro forma année pleine; intégrant 100 % de la Banque Privée Italie.

■ Un historique de croissance et de création de valeur



Dividende par action (en €)

Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires.



TCAM = taux de croissance annuel moyen.

Entretien avec...



Michel Pébereau
Président



Baudouin Prot
Administrateur,
Directeur Général

■ Quels sont les faits marquants de l'année 2007 pour BNP Paribas ?

Malgré un environnement très défavorable au deuxième semestre, le Groupe réalise en 2007 la meilleure performance de son histoire, avec un produit net bancaire (équivalent au chiffre d'affaires pour une banque) qui s'élève à 31 037 millions d'euros, en progression de 11,1 % par rapport à 2006 ; ces revenus, BNP Paribas – banque de l'économie réelle – les a essentiellement obtenus en déployant auprès d'un nombre toujours croissant de clients une activité encore plus soutenue en matière de crédit, de dépôt et de gestion de leur épargne.

Le résultat net part du Groupe atteint le niveau record de 7 822 millions d'euros, en augmentation de 7,0 % par rapport à l'année précédente. Ces réalisations traduisent la forte croissance organique de votre entreprise ainsi qu'un impact limité de la crise sur ses revenus et les provisions. Ce sont notre gestion des risques et la solidité de notre bilan qui nous ont permis de limiter les effets négatifs de la crise et qui continuent à donner à notre Groupe les moyens d'une stratégie de croissance réellement ambitieuse. Ces résultats vont nous permettre de proposer à l'Assemblée générale le versement d'un dividende de 3,35 euros par action, en progression de 8,1 % par rapport à 2006.

■ Tous les pôles ont-ils connu une croissance positive ?

La robustesse du modèle de développement de BNP Paribas est illustrée par une nouvelle progression

des revenus de tous ses pôles opérationnels, et ce par rapport au niveau déjà élevé de 2006 :

- pour la Banque de Détail en France (BDDF), le revenu progresse de 4,4 % grâce notamment à une politique très dynamique de conquête de clients (230 000 nouveaux clients particuliers en 2007) et à une forte croissance des dépôts et des crédits, de plus de 11 % ;
- chez BNL bc, la banque de réseau que nous avons acquise en 2006 en Italie, 70 % des synergies ont déjà été réalisées en un an, en avance sur notre plan de marche. La nouvelle dynamique de BNL bc en termes d'image et d'offre commerciale se traduit par une croissance de 6,5 % de son chiffre d'affaires ;
- pour le pôle Services Financiers et Banque de Détail à l'International (SFDI), l'année 2007 a été marquée par la poursuite d'un développement accéléré dans les pays émergents, avec 189 ouvertures d'agences en 2007, et de nouvelles acquisitions de banques en Lybie, au Brésil et en Bulgarie ; une croissance significative a de même été enregistrée par Cetelem (leader européen du crédit à la consommation), par TEB en Turquie ou UkrSibbank en Ukraine. Cette expansion soutenue a fait progresser les revenus de ce pôle de près de 8 % ;
- AMS (Asset Management & Services), notre pôle de gestion d'actifs et de services liés, a connu un bond de 21 % de ses revenus. La poursuite du développement dans les pays émergents comme l'Inde et le Brésil, ou à l'international comme à Singapour, explique en grande partie ces performances ;
- enfin, dans une conjoncture très difficile depuis l'été dernier, la Banque de Financement et d'Investissement (BFI) a fini l'année avec des recettes en hausse de 2,5 %. Au second semestre, qui a été marqué par la crise, son résultat avant impôt représente la meilleure performance des BFI en Europe et l'une des trois meilleures performances dans le monde.

■ Quelle est votre stratégie pour les années à venir ?

Grâce à la solidité de notre bilan, en particulier l'importance de nos fonds propres et la qualité de notre notation qui, à AA+, est l'une des quatre meilleures du monde, nous pourrions poursuivre notre croissance, notamment en doublant au cours des trois prochaines années la part des revenus provenant des pays émergents. Nous projetons également d'étendre et de renforcer notre position de leader en Europe pour les métiers Asset Management & Services comme pour ceux de la Banque de Financement et d'Investissement. Sur un plan opérationnel enfin, nous allons poursuivre le déploiement d'un modèle de plus en plus intégré en faisant converger les plateformes de nos banques de détail et en développant les ventes croisées avec l'ensemble des métiers du Groupe.

Cette rubrique est le reflet des demandes d'information parvenues à l'équipe des Relations avec les actionnaires.

→ À quelle date le dividende sera-t-il distribué ?

Le dividende de l'exercice 2007 sera mis en paiement le jeudi 29 mai 2008.

→ Jusqu'à quand peut-on acheter des actions BNP Paribas pour toucher le dividende 2007 qui sera payé le 29 mai 2008 ?

De façon générale, pour percevoir le dividende d'une action, il est bien sûr nécessaire d'en être propriétaire le jour du détachement du "coupon".

• Si vous procédez à une acquisition "au comptant", il vous faudra donc avoir acquis l'action BNP Paribas la veille du détachement de son dividende pour avoir le droit d'en percevoir le montant. Or, depuis la réforme dite "ESES" (*Euroclear Settlement for Euronext-zone Securities*) applicable à compter du 26 novembre 2007 afin de permettre l'harmonisation des règles de fonctionnement d'Euronext sur ses trois principaux marchés (France, Pays-Bas et Belgique), cette date de détachement ne se confond plus avec la date de paiement, mais lui est désormais antérieure de trois jours ouvrés, soit le lundi 26 mai : vous devrez donc avoir acquis au plus tard l'action BNP Paribas lors de la journée boursière du vendredi 23 mai 2008.

• Si vous passez un ordre "avec Service de règlement différé" (SRD), le transfert de propriété aura lieu au jour du règlement-livraison,

c'est-à-dire le dernier jour ouvré du mois boursier considéré. Ainsi, pour un dividende payé le jeudi 29 mai :

> pour toucher le dividende, il conviendra d'avoir acquis le titre pendant la liquidation boursière précédant le détachement, soit le jeudi 24 avril 2008 au plus tard, le règlement/livraison intervenant le mercredi 30 avril 2008 ;

> en effet, si vous procédez à des acquisitions du vendredi 25 avril au vendredi 23 mai 2008 (dernière séance boursière avant celle du lundi 26 mai), vous ne serez alors pas encore propriétaire de vos titres lors du détachement du 26 mai (puisque vous n'en serez livré que le vendredi 30 mai) ; vous ne percevrez donc pas "directement" le dividende, mais une indemnité compensatrice à due concurrence vous sera versée par votre intermédiaire. Cette indemnité, venant en diminution de votre prix d'acquisition, majorera d'autant la plus-value que vous réaliserez éventuellement lors de la cession ultérieure de ces titres.

→ Au regard de l'ISF 2008, quelles valeurs dois-je prendre en compte pour l'action BNP Paribas ?

Vous avez le choix de prendre en compte :

- soit le dernier cours connu au 31 décembre 2007 : **74,22 euros**,
- soit la moyenne des derniers cours des 30 dernières séances de Bourse de 2007 : **73,91 euros**.

Le saviez-vous ?

→ Savez-vous que BNP Paribas :

- est présent dans 85 pays, où il emploie 163 000 collaborateurs, dont 125 000 en Europe ;
- s'appuie en France sur 32 000 collaborateurs, un réseau de 2 200 Agences, 4 900 guichets et automates, 222 centres de Banque Privée et 24 centres d'affaires, au service de 6,5 millions de clients ;
- est le n° 2 de l'affacturage en Italie (Ifitalia) ;
- est le 4^e assureur-vie en France, et parmi les leaders mondiaux en assurance des emprunteurs (BNP Paribas Assurance) ;
- est le n° 1 européen des solutions de financement pour les particuliers (Cetelem, UCB...) avec près de 25 000 collaborateurs, une présence dans 30 pays sur 4 continents et plus de 100 milliards d'euros d'encours gérés ;
- est le n° 2 en Europe et le n° 1 en France de la location de longue durée de véhicules légers avec services (Arval) ;
- est le n° 2 européen du financement des équipements professionnels (BNP Paribas Lease Group) ;

- est la 5^e banque de l'Ouest des États-Unis, présente dans 20 États, avec près de 12 000 collaborateurs opérant dans 742 agences au service de quelque 4 millions de clients (BancWest) ;
- se classe à la 1^{re} place en France, à la 5^e en Europe de l'Ouest et dans les 3 premières places en Asie pour la Banque Privée ;
- gère 584 milliards d'euros d'actifs pour compte de tiers ;
- est le leader européen de l'épargne et du courtage en ligne pour les particuliers (Cortal Consors) ;
- se classe n° 1 en Europe continentale pour les services immobiliers aux entreprises ;
- avec BNP Paribas Securities Services, qui traite annuellement plus de 45,4 millions d'opérations, est le n° 1 européen et le n° 5 mondial des conservateurs globaux, avec une conservation de 3 801 milliards d'euros ;
- est n° 1 pour les fusions-acquisitions en France ;
- figure dans le Top 3 en Europe et dans la zone Asie-Pacifique pour les activités Taux et Change ;

- se classe au 1^{er} rang mondial en financements de projets ;
- est le leader mondial du financement du négoce de matières premières ;
- est le leader mondial du financement Export.

ZOOM SUR LE JOURNAL
TÉLÉPHONÉ DE BNP PARIBAS

0 800 666 777
BNP PARIBAS EN ACTIONS

Le Numéro Vert pour
en savoir plus !
Cours de Bourse en direct
et son évolution...
Le carnet de l'actionnaire...
Des actualités... Les visites et
conférences qui vous sont réservées...
Des interviews

EXCLUSIVEMENT POUR LES MEMBRES
DU CERCLE BNP PARIBAS !

Le point sur la fiscalité

→ Les distributions de dividendes

Les revenus distribués sont portés sur la déclaration de revenus à laquelle est joint le double de la déclaration fiscale fourni par l'intermédiaire financier. L'imposition s'articule comme suit :

- abattement proportionnel de 40 % sur le montant des revenus distribués ;
 - déduction des droits de garde ;
 - abattement personnel de 1 525 euros pour les célibataires, veufs ou divorcés et pour les personnes mariées soumises à une imposition séparée, ou de 3 050 euros pour les couples mariés ou liés par un Pacs soumis à imposition commune ;
 - imposition au taux progressif de l'impôt sur le revenu (IR), tenant compte de l'abattement de 20 % applicable aux traitements et salaires, désormais intégré au barème de l'IR. S'ajoutent à l'IR, les contributions sociales (CSG : 8,2 %, CRDS : 0,5 %, prélèvement social de 2,3 %, soit au total 11 %) calculées sur le montant des dividendes encaissés, après déduction des droits de garde mais avant les deux abattements annuels. Une fraction de la CSG (5,8 %) vient ensuite en diminution du revenu global imposable ;
 - crédit d'impôt venant en déduction de cette imposition : 50 % du dividende versé, plafonné à 115 euros pour les célibataires, veufs ou divorcés et à 230 euros pour les couples mariés ou liés par un Pacs et soumis à imposition commune.
- Concernant les dividendes mis en paiement à compter du 1^{er} janvier 2008 (dividendes servis au titre de l'exercice 2007 pour l'impôt dû

en 2009), le contribuable aura le choix entre l'imposition au barème progressif exposé ci-dessus ou un prélèvement forfaitaire libératoire (PFL). Le taux du PFL est de 18 %, soit 29 % avec les prélèvements sociaux. Toutefois, l'exercice de l'option pour le PFL sur certains dividendes interdit au contribuable de bénéficier des abattements annuels et du crédit d'impôt au titre des autres dividendes perçus la même année. En outre, le régime du PFL exclut le droit à la déduction partielle (5,8 %) de la CSG.

Par ailleurs, les prélèvements sociaux sur les dividendes seront dorénavant prélevés "à la source" par l'établissement payeur, quelle que soit l'option retenue par le contribuable (PFL ou barème progressif).

→ Les plus-values de cession

La plus-value nette – différence entre le prix de cession (net de frais et taxes) et le prix d'achat (majoré des frais d'acquisition) – réalisée à l'occasion de la cession d'actions doit figurer sur une déclaration spécifique (n° 2074) annexée à la déclaration de revenus. Néanmoins, l'imposition – comme le dépôt de la déclaration – n'intervient que si le montant global des cessions de valeurs mobilières dépasse le seuil de 20 000 euros pour l'imposition des revenus de l'année 2007 (à déclarer en 2008). Ce seuil est porté à 25 000 euros pour les cessions réalisées à partir du 1^{er} janvier 2008 (à déclarer en 2009) : le calcul du seuil inclut les frais de cession (courtage essentiellement), même si la plus-value est

mesurée "nette des frais de transaction". Lorsqu'elle est imposable, la plus-value est taxée :

- s'agissant de l'imposition des revenus de 2007, au taux global de 27 % qui comprend, outre l'IR proprement dit (taux forfaitaire : 16 %), les prélèvements sociaux (CSG : 8,2 %, CRDS : 0,5 %, prélèvement social de 2,3 %, soit 11 % au total) ;
- s'agissant de l'imposition des revenus de 2008, au taux global de 29 % qui comprend, outre l'IR proprement dit (taux forfaitaire : 18 %), les prélèvements sociaux pour un total de 11 %.

La plus-value nette bénéficie d'une exonération progressive en fonction de la durée de détention des titres, sous la forme d'un abattement d'un tiers de la plus-value par année de détention au-delà de la 6^e année, ce qui revient à une exonération totale de la plus-value sur des titres détenus plus de huit ans. Cette exonération ne concerne pas les prélèvements sociaux, qui restent dus sur la totalité de la plus-value réalisée par l'actionnaire. La durée de détention des titres cédés est décomptée à partir du 1^{er} janvier de leur année d'acquisition ou de souscription. Toutefois, cette durée est décomptée seulement à compter du 1^{er} janvier 2006 pour les titres acquis ou souscrits avant cette date (le premier abattement d'un tiers sera applicable seulement aux cessions réalisées à compter du 1^{er} janvier 2012, et l'exonération ne pourra être totale que pour les cessions réalisées à compter du 1^{er} janvier 2014).

Infos pratiques

ZOOM SUR LE NOMINATIF PUR

→ Des prestations attractives

- Gratuité des droits de garde⁽¹⁾⁽²⁾.
- Invitation systématique à l'Assemblée générale, sans nécessité d'établissement d'une attestation de participation.
- Expédition automatique de toutes les publications destinées aux Actionnaires de BNP Paribas.

→ Des conditions étudiées

- Un commissionnement préférentiel de 0,65 % HT du montant brut de la négociation jusqu'à 90 000 euros, avec un minimum par transaction de 6,10 euros HT.
- Dégressif pour les négociations de montants supérieurs.
- Sans autre frais.
- Le remboursement, dans la limite de

35 euros et sur production de la présente lettre, des éventuels frais de transfert qui pourraient être perçus par votre intermédiaire financier actuel.

→ Des communications facilitées...

- Un numéro Vert (appel gratuit) : 0 800 600 700 (de l'étranger : +33 (1) 4014 8037) pour tout renseignement et pour vos négociations.
- Un numéro de télécopie : 01 55 77 34 17.
- Des ordres acheminés le jour même en Bourse de Paris s'ils sont reçus avant 16h00 ... et sécurisées grâce à un contrat de prestations boursières et à un numéro de code confidentiel.

→ Spécial Internet

Un site Internet "GISnomi" (<http://gisnomi.bnpparibas.com>) est à la disposition des

actionnaires de la Banque. Entièrement sécurisé, il vous permet, grâce à un code d'accès doublé d'un mot de passe, de consulter vos avoirs (et leur historique) en actions BNP Paribas inscrites sous la forme du nominatif pur ainsi que de transmettre et suivre vos ordres de Bourse.

POUR FAIRE TRANSFÉRER VOS ACTIONS BNP PARIBAS AU NOMINATIF PUR, ADRESSEZ-VOUS VITE À VOTRE INTERMÉDIAIRE FINANCIER ET/OU RENSEIGNEZ-VOUS AU NUMÉRO VERT 0 800 600 700 (APPEL GRATUIT).

(1) Les titres inscrits sous la forme du nominatif pur ne supportent pas de droits de garde. Toutefois, pour vos actions BNP Paribas comptabilisées sur un PEA (plan d'épargne en actions) chez un intermédiaire, celui-ci peut être amené à prélever des frais imputables aux charges de sa propre gestion.

(2) Les actionnaires dont les actions BNP Paribas sont déposées dans une de nos agences BNP Paribas ou BNL, ou chez Cortal Consors, ne supportent pas de droits de garde pour ces titres.

Contacts actionnaires

Vous êtes actionnaire: BNP Paribas souhaite donc vous fournir des informations complètes, rapides et claires sur ses activités et ses résultats. Pour établir un dialogue simple entre nous, six possibilités vous sont offertes.

→ Avec les conseillers, dans tous les points de vente du groupe BNP Paribas.

→ Par Minitel, en composant le 3614 BNPPACTION, où vous trouverez les informations récentes sur BNP Paribas ainsi que l'évolution de l'action.

→ En écrivant au service qui vous est réservé: BNP Paribas Actionnariat individuel, 3, rue d'Antin - 75002 Paris. Fax: 01 42 98 21 22.

→ Par téléphone: 01 40 14 63 58 ou 01 42 98 21 61.

Pour les manifestations reprises dans *La Vie du Cercle* ou pour accéder au Journal téléphonique "BNP Paribas en Actions", composez le 0 800 666 777 (Numéro Vert).

→ En vous connectant à notre site: <http://invest.bnpparibas.com>, au sein duquel ont été aménagés des espaces spécialement dédiés aux actionnaires individuels.

→ Si vos titres sont inscrits en nominatif pur, un Numéro Vert (appel gratuit) est mis à votre disposition pour tout renseignement comme pour vos transactions: 0 800 600 700.

Agenda des actionnaires

Vos prochains rendez-vous avec le groupe BNP Paribas⁽¹⁾

→ **14 mai 2008**: publication des résultats du premier trimestre 2008

→ **21 mai 2008**: Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2007

→ **29 mai 2008**: mise en paiement du dividende de l'exercice 2007⁽²⁾

→ **17 juin 2008**: rencontre actionnaires à Versailles

→ **24 juin 2008**: rencontre actionnaires à Nice

→ **6 août 2008**: publication des résultats du premier semestre 2008

→ **5 novembre 2008**: chiffres du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2008

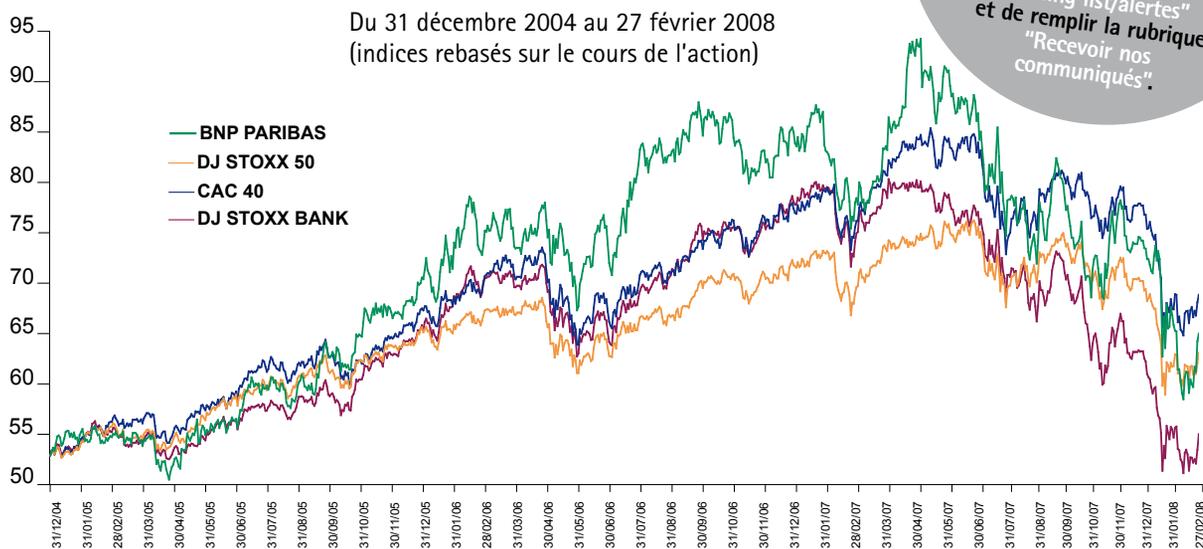
→ **21-22 novembre 2008**: salon Actionaria

(1) Sous réserve de modifications ultérieures.

(2) Sous réserve de l'accord de l'Assemblée générale du 21 mai 2008.

Données financières et boursières

■ L'action BNP Paribas



Avec un cours de **63,92 euros** au 27 février 2008, l'action s'inscrit en croissance de **20,85%** par rapport au 31 décembre 2004 (52,89 euros), quand l'indice sectoriel européen DJ STOXX Bank augmentait de **3,35%**. Depuis le début de l'exercice 2005, les indices généraux CAC 40 pour la France et DJ STOXX 50 concernant l'Europe, ont progressé respectivement de **30,03%** et de **18,97%**.

Par rapport au 29 décembre 2006 (82,65 euros), le cours de l'action est en baisse de **22,66%**, alors que le CAC 40 n'a régressé "que" de 10,34% depuis le début de l'exercice 2007, et que le DJ STOXX 50 reculait de 10,72%. Les indices reflétant les cours des établisse-

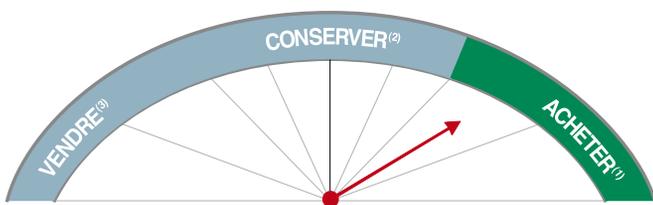
ments bancaires baissaient, quant à eux, de **28,15%** concernant le DJ STOXX Bank et de **22,95%** pour le DJ Euro STOXX Bank (zone euro).

En effet, après avoir atteint son plus haut niveau historique à 94,25 euros en mai, l'action BNP Paribas a pâti de la crise de confiance générale envers les banques provoquée par la crise des crédits *subprime* aux États-Unis. Cependant, BNP Paribas étant moins exposé à cette crise que beaucoup de ses concurrents, la performance de l'action continue de se comparer favorablement à celle des indices bancaires (même si notre titre a souffert de mouvements spéculatifs à la baisse).

MAILING LIST
Inscrivez-vous sur la mailing list pour être en prise directe avec l'information financière sur BNP Paribas! Pour cela, il vous suffit simplement de vous connecter sur notre site Internet <http://invest.bnpparibas.com> puis de cliquer sur l'icône "mailing list/alertes" et de remplir la rubrique "Recevoir nos communiqués".

Données financières et boursières

■ L'opinion des analystes



Consensus au 27 février 2008, d'après les recommandations de 26 bureaux d'analystes.

- 1) Accumuler/Renforcer/Achat/Strong Buy/Liste recommandée : 18 analystes
 2) Conserver/Neutre : 8
 3) Vendre/Alléger : 0

■ Oddo Securities – Accumuler :

« Une capacité de résistance qui devrait continuer de payer » (21 février).

■ Natixis Securities – Acheter :

« Des ambitions intactes » (21 février).

■ Deutsche Bank – Achat :

« BNP Paribas conserve un profil de risque peu élevé » (19 février).

■ Citi – Achat :

« Des résultats 2007 rassurants » (20 février).

■ Morgan Stanley – Overweight :

« Un modèle robuste » (21 février).

■ Crédit Suisse – Overweight :

« Une des banques européennes actuellement les plus attrayantes » (22 février).

■ Le capital

Répartition du capital de BNP Paribas au 31 décembre 2007.

■ AXA _____ **5,9 %**

■ Salariés _____ **5,8 %**

dont :

- FCPE Groupe _____ 4,2 %

- détention directe _____ 1,6 %

■ Institutionnels _____ **79,3 %**

dont :

- (ISR*) _____ (1,1 %)

- Europe _____ 57,1 %

- hors d'Europe _____ 22,2 %

■ Actionnaires individuels _____ **6,3 %**

■ Divers et non identifiés _____ **2,7 %**

* Investissement socialement responsable.

■ Rentabilité totale pour l'actionnaire d'un placement en actions BNP Paribas

■ Pour les durées mentionnées se terminant au 31 décembre 2007

Durée de détention	Investissement initial multiplié par	Taux de rendement annuel actuariel
Depuis la privatisation	6,89	+ 14,55 %
14 ans	5,30	+ 12,65 %
13 ans	6,06	+ 14,87 %
12 ans	6,58	+ 16,99 %
11 ans	7,05	+ 19,43 %
10 ans	4,25	+ 15,57 %
9 ans	2,78	+ 12,06 %
Depuis la création de BNP Paribas	2,72	+ 12,76 %
8 ans	2,15	+ 10,05 %
7 ans	2,04	+ 10,70 %
6 ans	1,85	+ 10,85 %
5 ans	2,29	+ 18,00 %
4 ans	1,74	+ 14,93 %
3 ans	1,56	+ 15,93 %
2 ans	1,17	+ 8,24 %
1 an	0,92	- 8,07 %

■ Pour les durées les plus fréquemment constatées chez les investisseurs individuels, se terminant le 27 février 2008

Durée de détention	Investissement initial multiplié par	Taux de rendement annuel actuariel
Depuis la privatisation	5,94	+ 13,20 %
Depuis la création de BNP Paribas	2,34	+ 10,55 %
Depuis début 2003	1,97	+ 14,05 %
Depuis début 2005	1,34	+ 9,74 %
Depuis début 2006	1,01	+ 0,39 %



BNP PARIBAS La Lettre du Cercle BNP Paribas est éditée par BNP Paribas/FDG - 16, bd des Italiens, 75450 Paris Cedex 09. Directeur de la publication : Philippe Bordenave. Responsable d'édition : Patrice Ménard. Responsable de la fabrication : Patrick Fleury. Responsable de l'information financière : Véronique Ormezzano. Conception et réalisation : L'ÉCART - Responsable d'édition et secrétaire de rédaction : Frédérique Pelletier. Maquettiste : Philippe Simon. Impression : Gilbert Clarye. Dépôt légal : à parution.